

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N° 9 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Edito :

Un besoin de formation ?

Au plus je baigne dans les instances de politique locale - au sens premier de politique "qui s'occupe de la structuration et du fonctionnement d'une société"-, au plus je comprends les rouages multiples, les couches empilées de nos collectivités. Et je réalise alors qu'avant de prendre une responsabilité d'élu, je connaissais bien peu les richesses de ce système.

Les rôles et responsabilités de chacun apparaissent clairement au détour de chaque nouvelle question qui se pose : les écoles, les ordures ménagères, l'urbanisme, etc etc...

En échangeant avec les uns et les autres, je mesure que ne subsiste pour la majorité des citoyens que la complexité, et donc l'opacité des structures.

Prenons l'exemple des transports : qui gère les transports sur notre territoire ? Certainement pas la commune, mais pas non plus la communauté de communes : le département gère les bus, la région gère les trains. Et pas toujours en concertation et nous nous retrouvons, nous usagers, avec des horaires de car pour descendre à Grenoble, identiques à peu de choses près aux horaires des trains. Frustration et incompréhension ! Alors qu'en sachant à qui parler, la question peut être posée simplement.

Un autre exemple que je connais bien : vers qui se tourner lorsqu'on est porteur d'un projet d'activités sur le territoire ? Là aussi, une bonne connaissance des interlocuteurs est nécessaire pour permettre d'avancer. Car en plus des collectivités (commune, communauté de communes, département, région, état, Europe), il y a des associations et des organisations qui viennent compléter le dispositif. Tout ceci peut paraître complexe de l'extérieur, mais chacun a sa place et son utilité.

Face à tout ceci, et au regard des résultats des dernières élections cantonales, je me dis que beaucoup d'entre nous ne savent pas, ne comprennent pas. En fait, je pense que cela n'est jamais expliqué clairement. Et de voir le front national réaliser 17% des suffrages au premier tour d'une élection éminemment locale (nos transports, nos collèges,...) alors que notre territoire ne souffre pas de problèmes urbains de cités ou de xénophobie, et que l'Europe est un appui fort pour le Trièves, je me dis que bon nombre d'entre nous ne réalise pas ce pourquoi nous votons. Et je pense que c'est par méconnaissance de nos fonctionnements publics.

Notre rôle d'élu est aussi d'expliquer, d'éclaircir autant que nous le pouvons. N'hésitez pas à nous solliciter. Et pourquoi pas organiser des sessions de sensibilisation ?

Marc Delmas, élu municipal et communautaire.

Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

URBANISME – PATRIMOINE :

Commission le 21 avril à 20h15

Groupe de travail le 22 avril à 20h15

CULTURE : le 23 avril à 20h

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :

Groupe de travail le 30 avril à 20h

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaine réunion : 27 AVRIL à 20h

Dans ce numéro :

Nettoyage de la commune → Page 2

Conseil Municipal Jeunes → Page 3

Gôûter des anciens → Page 3

Fête de la Musique → Page 3

Soirée-discussion → Page 3

Consignes de sécurité écoles → Page 3

Zoom sur : Le Fournil de Pierre-Eric → Page 4

Monestier de Clermont à travers les siècles → Page 5

L'écran vagabond → Page 6

Recette du mois → Page 6

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



Nettoyage de la commune : les habitants se mobilisent.

Comme chaque année depuis 8 ans, quand le paysage perd de sa blancheur et laisse la place aux couleurs du printemps nous procédons au nettoyage de la commune.

RDV était donc donné le samedi 30/03/15 à 8h30 à la mairie pour la répartition des secteurs et distribution des gants, sacs poubelle etc..... autour d'une trentaine de personnes dont des chasseurs et des enfants.



Avec mon groupe constitué d'enfants et d'adultes, nous partons direction la rue des Chambons et les écoles. Nous ramassons pas moins de 5 sacs de 100 litres de détritrus. Même si nous constatons une amélioration par rapport à l'année dernière, il reste encore du travail de sensibilisation à faire pour que notre paysage ne soit pas pollué de papiers et déchets en tous genres. (nous avons trouvé entre autres autour des écoles: un balai, un parapluie, de la ferraille, une multitude de bouteilles en verre cassé et beaucoup d'emballages de gâteaux et bâtons de sucettes, sans compter les innombrables mégots...).

Au total c'est environ 8 m3 de déchets ramassés sur la commune en passant par des pneus, de l'électroménager, des essieux complets de véhicule, bidons, batteries et j'en passe. Heureusement que nous avons une déchetterie, parce que sinon.....

Pour clonclure cette matinée, nous nous sommes retrouvés à la mairie autour d'un casse croute bien mérité.

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine avec, nous l'espérons, beaucoup moins de déchets à ramasser. Essayons de sensibiliser notre prochain afin de préserver notre environnement.



Nous tenons à remercier particulièrement, Pierre Estrup et Grégory Perli pour l'organisation de cette matinée et les habitants pour leur participation.

Chrystel Riondet

Monestier de Clermont à travers les siècles **Lionel Riondet raconte ...**

Et toujours le feu...

Après le grand incendie de 1770, le village est reconstruit mais le chaume reste la couverture habituelle des toitures. Pour parer aux incendies destructeurs, les autorités vont inciter les Monétérons à couvrir leurs maisons avec des tuiles.

En 1801, la municipalité facilite l'installation d'un tuilier à Monestier. Il s'agit de Mathieu Bionda, âgé de 27 ans, originaire de Lugano en Suisse.

Il installe sa fabrique à la sortie sud du village, à proximité du col du Fau où les terres argileuses abondent.

Il lui est accordé un droit d'eau sur la source de Font-Fauvèze. Le nom de famille du jeune tuilier est francisé en Biondet, il épouse une fille du village et y fera souche.

Pour faciliter le passage de la paille à la tuile, le maire Ennemond Fauchet propose de verser une indemnité à ceux qui acceptent d'y souscrire.

Mais le danger est toujours là. Une trentaine d'années plus tard, le 23 août 1803, un terrible incendie ravage à nouveau Monestier. La plupart des habitants sont aux champs et l'on ne peut rien faire, toujours à cause de la couverture de chaume, contre la propagation rapide du feu.

La moitié des maisons du village (soit 53) sont réduites en cendre. Lors de la lutte contre le feu, un jeune Monétéron, le citoyen Paillet, militaire de carrière, se fait particulièrement remarquer par sa bravoure et son dévouement.

Trois cents habitants se retrouvent sans abris dans le plus grand dénuement. Les récoltes engrangées sont là encore totalement détruites. Dans un généreux élan de solidarité, des aides de toutes sortes sont apportées. Le maire se dépense sans compter pour ses malheureux concitoyens.

Le journal de Grenoble note : « M. Fauchet a donné dans cette circonstance malheureuse des preuves de zèle et de sensibilité qui rendent ce magistrat digne de la reconnaissance publique ».

Dans la douleur, le village pansera à nouveau ses plaies.

Les autorités vont réagir. Le 28 octobre de la même année, le préfet de l'Isère prend un arrêté faisant obligation de couvrir en tuiles toute nouvelle construction. Une subvention de 1500 francs est allouée pour en aider la réalisation.



Ainsi, peu à peu, la tuile se substitue à la paille.

La couverture des bâtiments se fait désormais avec de belles tuiles écailles rosées qui lui donnent aujourd'hui encore son cachet.

C'en sera fini des gigantesques incendies qui mettaient le village régulièrement en péril.

L'écran Vagabond en Fevrier :

Jusqu'au 14 avril :

Les nouveaux héros
Kingsman – Services secrets
Spartacus et Cassandra

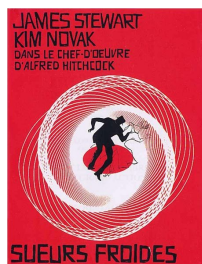


Du 15 au 28 avril :

Bob l'éponge
Birdman
Spartacus et Cassandra



Et



Sueurs froides!

Films prévus début mai :

Les Moomins sur la Riviera, L'art de la fugue, Le dernier loup

Infos complémentaires sur le site de l'Ecran Vagabond sur :

<http://ecran-vagabond-trieves.blogs.allocine.fr/>

La Recette du Mois : Cheesecake à la fraise

Ingrédients :

- 300g de crème entière liquide
- 300g de fromage frais (St Moret ou Philadelphia)
- 200g de palets bretons
- 150g de sucre blanc
- 50g de beurre fondu
- 50g de cassonade
- Vanille
- 300g de fraises
- 2 feuilles de gélatine ou 2g d'agar agar
- fruits rouge pour la décoration



Astuce :

Pour réussir sa crème chantilly, mettre la crème fraîche dans un saladier avec les fouets et placer le tout au congélateur plusieurs minutes.

- ◆ Ecraser les palets bretons, ajouter le beurre fondu, la cassonade et mélanger.
- ◆ Tapisser le fond d'un plat à gâteau à fond amovible avec cette préparation. Bien tasser et mettre au frais.
- ◆ Détendre le fromage avec un fouet, monter la crème en chantilly avec le batteur en y ajoutant le sucre et la vanille.
- ◆ Incorporer progressivement la crème chantilly au fromage frais et verser le mélange obtenu sur le fond de biscuit.
- ◆ Réserver au frais au moins 6 heures. Mixer les fraises et faire chauffer le jus avec la gélatine ou l'agar agar. Verser sur le cheesecake.
- ◆ Replacer le gâteau au frais pour la nuit. Décorer avec des fruits rouges

Une recette
« intercommunale »
de Babette,
de Sinard

...
Nous attendons
vos recettes sur
Ivm@monestierdeclermont.fr

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de
Clermont

Directeur de la
publication :
René Chalvin

Directrice de
rédaction :
Christel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Jeanne Lucsanzsky
Céline Vallier
Marc Delmas
Laurent Viillard



Conseil Municipal Jeunes : élections

Le 14 mars 2015, le conseil municipal jeune a élu son nouveau maire.

C'est Hugo Meurin qui a été élu à la majorité, ses aînées sont Florinne Pâquier et Marion Fiorucci.



**Tu es jeune (9-18 ans),
tu es monétéron(ne),
tu as des projets plein la tête,**

**Tu veux t'investir pour toi
et les jeunes du village ?**

**Viens nous rejoindre
au Conseil Municipal Jeunes!
Contacte-nous**

• par mail :

Mairie : accueil@monestierdeclermont.fr,
Conseil jeunes : cmj.38650@gmail.com

• ou par téléphone : 0476340620

Nota : "Afin d'aménager la Salle Jeunes, le Conseil Municipal Jeunes recherche table, chaises pour environ 15 places et meubles de rangement. Vous pouvez nous contacter par téléphone (0476340620) ou par mail : (Mairie : accueil@monestierdeclermont.fr, Conseil jeunes : cmj.38650@gmail.com)

Le goûter des anciens :

Comme nous vous l'avions annoncé, la commune et le CCAS organisent un goûter dansant animé par Fabien, pour les personnes de plus de 70 ans qui aura lieu le 25/04/2015 à partir de 14h à la mairie de Monestier de Clermont.

**Une invitation
vous a été
envoyée,
n'oubliez pas
d'y répondre
avant le
15/04/2015**

Soirée-Discussion « A quoi tu joues ? » :

Jeux de filles, jeux de garçons ?

Mardi 5 mai de 20h30 à 22h30

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Intervenante : Colyne Henriques,
Association LisLaLune

Organisé par le Collectif Petite Enfance
de la CdC du Trièves

Informations sur cc-trieves.fr

Fête de la musique :



Et oui la fête de la musique revient à Monestier de Clermont organisée par la commune et des associations locales, elle aura lieu le samedi 20/06/15 de 15h à 1h du matin environ.

**Nous recherchons actuellement des musiciens
qui souhaiteraient y participer.**

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous faire un mail à lvm@monestierdeclermont.fr ou nous téléphoner au 06.84.59.20.59



Rappel des consignes de sécurité routière dans la zone des écoles

Afin d'améliorer la sécurité pour tous dans cette zone sensible, il est important que toutes les règles soient strictement respectées et notamment :

- La limitation à 30kms par heure chemin des Chambons.
- L'interdiction de déposer des enfants devant les écoles.
- Les règles dans les dispositifs d'assises pour les enfants : ceinture de sécurité, ré-hausse, siège bébé et interdiction de s'asseoir à l'avant du véhicule (le détail des règles applicables est consultable sur : <http://m.vosdroits.service-public.fr/particuliers/F628.xhtml>).



La municipalité vous informe qu'une intensification des contrôles de sécurité routière par la gendarmerie nationale et la police municipale dans la zone des écoles est prévue.

ZOOM sur : Le Fournil de Pierre-Eric

Le Fournil de Pierre-Eric, c'est le nom de la boulangerie de notre village.

Situé sur la place de l'église, ce commerce appartient à M. et Mme Couturier, originaires de Normandie, qui en ont fait l'acquisition en 2011 et lui ont attaché le nom de leur fils, Pierre-Eric.

Salarié à Gap, monsieur Couturier a rencontré monsieur Corréard, propriétaire de la Minoterie du Trièves, et appris à cette occasion la disponibilité de la boulangerie de Monestier de Clermont.

Notre boulanger travaille aujourd'hui exclusivement avec ses farines, que ce soit pour confectionner ses pains, sa pâtisserie ou ses plats salés faits maison.



De la région de Gap, M. Couturier nous a rapporté une spécialité : la tarte à la confiture.

Citron, framboise, abricot, myrtille ou pruneau, décorées de leurs bandes de pâte en croisillons, les tartes de M. Couturier attirent notre regard dès qu'on franchit le seuil, avant bien sûr de régaler notre palais.

En plus d'un bel assortiment d'excellents pains, M. et Mme Couturier nous proposent toute la semaine différentes préparations salées (tartes, fougasses,...) et il est possible de commander à l'avance (3-4 jours avant) des plateaux de quiche ou pizza pour les réceptions.



Les week-ends, les gourmands peuvent retrouver toute la pâtisserie traditionnelle : Paris-Brest, éclairs, religieuses...

Au fil de l'année, en fonction des fêtes et des traditions, nous retrouverons au Fournil de Pierre-Eric, des bûches de Noël, galettes des rois, brioches confites, nids de Pâques à base de génoise à la crème au beurre... tous ces délices faits maison, bien entendu.

Tandis que M. Couturier œuvre à ses créations dans son fournil, Mme Couturier accueille ses clients dans son magasin tous les jours sauf le dimanche après midi et le lundi, de 6h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Durant les mois d'été (juillet – août), la boulangerie est ouverte 7 jours sur 7. Vous pouvez passer vos commandes en appelant le 04 76 34 99 75.

M. et Mme Couturier tiennent à remercier tous les Monétérons de leur avoir accordé leur confiance et témoigné un chaleureux accueil.



**Le Fournil de Pierre-Eric
04 76 34 99 75.**